



District de Savoie de Football

B.P. N° 401—73004 CHAMBERY CEDEX

Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

email : district@savoie.fff.fr—site : <http://savoie.fff.fr>



La pratique du football amateur est de nouveau possible, sous réserve de règles strictes à respecter. Ce qu'il faut savoir pour reprendre en sécurité.

À la suite des récentes annonces gouvernementales, la pratique du football est de nouveau autorisée dans les clubs amateurs. Elle reste néanmoins soumise à un certain nombre d'obligations et de restrictions (distanciation, gestes "barrière", mesures sanitaires du gouvernement notamment), qu'il convient de respecter et dont voici l'essentiel.

Football des mineurs en extérieur

La reprise de l'activité est autorisée depuis le samedi 28 novembre 2020, dans le respect des dispositions en vigueur sur les limitations de déplacement :

- pratique dans la limite de trois heures ;
- à moins de 20 km du domicile ;
- avant le couvre-feu (rendant impossible toute activité entre 21h00 et 6h00).

Elle est conditionnée au respect des protocoles sanitaires en vigueur, qui impliquent notamment :

- la possibilité d'utiliser un ballon ;
- l'exclusion des contacts entre les pratiquant(e)s ;
- l'interdiction des rencontres interclubs, sous quelque forme que ce soit ;
- l'utilisation des vestiaires possible si autorisation municipale d'ouverture des équipements.

Les reprises des compétitions et des rencontres interclubs sont envisagées à compter du début du mois de janvier 2021, à la condition que les indicateurs de santé publique évoluent conformément à la trajectoire fixée par l'État.

Football des adultes en extérieur

Les conditions de reprise sont identiques à celles des jeunes (*voir ci-dessus*). Le retour aux entraînements collectifs est pour l'instant prévu au 15 décembre 2020, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Football en intérieur et futsal

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, et dans le strict respect des protocoles en vigueur, sont actuellement prévus :

- une reprise de l'activité futsal pour les jeunes possible à partir du 15 décembre 2020, mais limitée à l'organisation d'activités au sein d'un même club ;
- une reprise sans restriction des adultes possible à partir du 20 janvier 2021.

Sommaire

- | | | | |
|------------------------|--------|--|----------|
| • Comité Directeur | p. 2 | • Commission des Arbitres | p. 8-9 |
| • Trésorerie | p. 2-3 | • Commission du Statut de l'Arbitrage | p. 10-11 |
| • Commission Technique | p. 3-8 | • Annexes : <i>Statut Arbitre District, Statut Arbitre Ligue</i> | |



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

COMITÉ DIRECTION

30 novembre 2020

Le président, les membres du comité directeur et des commissions ont appris avec tristesse le décès de monsieur Paul POGGIO, ancien membre de la Commission Des Arbitres. Ils présentent à la famille leurs très sincères condoléances.

TRÉSORERIE

30 novembre 2020

Reçu

- MARTHOD : 320,20 €
- ENT SONNAZ VIVIER VOGLANS : 183.53 €
- GROUPEMENT DE JEUNES DE L'ÉPINE : 406.45 €
- US GRAND COLOMBIER : 27 €
- ASSOC FUTSAL LA ROCHETTE OLYMPIQUE : 38.28 €
- FC PONT : 4.91 €
- US GRIGNON : 259.37 €
- SAINT BALDOPH : 288.25 €

*Vous trouverez ci-dessous, le tableau récapitulatif des sommes dues au District,
à payer avant le 15/11/2020*



St Alban-Leysses

PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 04 79 44 16 73—Email : sp2000co@groupefrasteya.com



St Alban-Leysses

Comptes-Rendus

 Sommes dues au 27 Octobre 2020		
N°Club	Nom du Club	Dû au District
528654	AS MONTAGNY	223.43 €
531195	AS LA BRIDOIRE	22.68 €
533835	PORT CROIX ROUGE CHAMBÉRY	514.08 €
534403	AS BRIGNON ST INNOCENT	242.36 €
554371	ASSOC JEUNES MAYOTTE	339.78 €
563567	BIOLLAY PRO FOOTBALL CLUB	39.47 €
582556	GRPT JEUNES AVANT PAYS SAVOYARDS	367.10 €
582738	FUTSAL BOURGET UNITED	103.50 €
590577	AS BARBY LEYSSE OLYMPIQUE CLUB	39.95 €

COMMISSION TECHNIQUE

30 novembre 2020

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA : 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Jimmy JUGLARET—ETD (Educateur Technique Départemental) : 06 15 68 96 49 - jjuglaret@savoie.fff.fr



ATELIER DE SERIGRAPHIE

346, Rue Aristide Bergès- CHAMBERY

Tél. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@wanadoo.fr

Comptes-Rendus

Formations saison 2020—2021

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2020-2021, en passant par le site du District. Toutes les formations 2020-2021 sont en ligne.

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation).

Nous considérons l'inscription et la prise en charge de toute formation validées par le club dès la parution sur le PV. Dans le cas contraire merci de nous le signaler par mail.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin.

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS

Formation saison 2020-2021

- Certification CFF4—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 8 décembre 2020 en soirée

Lieu : EN VISIO

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 1

Kevin LAGACHE (AIX FC)

Les convocations vous ont été envoyés le 10 octobre 2020 par mail

- Formation Module U15 U17 —limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : samedi 12 et dimanche 13 décembre 2020 sans hébergement



Resp. Savoie!
Gilbert GRUFFAT!
Tel : 06 83 86 59 48
E Mail : gilbertgruffat@coseec.fr

Sols et Équipements Sportifs
Tel : 04 50 68 84 28 - Fax : 04 50 68 77 19 - Web : www.coseec.fr
PAE Les Grandes Vignes - 74330 LA BALME DE SILLINGY

Distributeur **GEFISPORTS**  **TORO**  **RAIN BIRD** 

Comptes-Rendus

Lieu : à définir **REPORTÉE**

Coût : 75 € (candidats licenciés en Savoie) - 150 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 4

Frédéric GOY - Valentin COSTA (ENT VAL D'HYERES)

Gaëtan LASCAUD - Francis ARRAG (AIX LES BAINS FC)

- **Formation Éducateur FUTSAL module découverte —limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards**

Dates : samedi 12 et dimanche 13 décembre 2020 sans hébergement - **Lieu** : à définir **REPORTÉE**

Inscription reçue : 0

- **Formation CFF4—limitée à 20 personnes—Priorité aux candidats Savoyards**

Dates : le samedi 9, dimanche 10, samedi 23 et dimanche 24 janvier 2021 sans hébergement

Lieu : CHAMBÉRY - District de Savoie

Coût : 160 € (candidats licenciés en Savoie) - 320 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 18

Carole BOUVIER - Amélia DE ALMEIDA FERNANDES - Jérôme ROUSSILLON - Michaël BERTHET (LA MOTTE SERVOLEX)

Patrick GIFFARD LEVEQUE - Laurent BASSO (GP JEUNE EPINE)

Mickaël OLIVIER (FC SAINT BALDOPH)

Jérémy SIMAL (FCMERCURY)

Thomas DOUSSON - Abdelkrim HADDOU (AS DE FONTAINE)

Cédric BARBIER—Nuno DO BARREIRO (FC CHAMBOTTE)

Pascal LEGARLANTEZECK - Gaëtan KAUFFMANN (FC LA ROCHETTE)

Jean Charles SCHAPMANN - Nadia ARAB (US PONTOISE)

Arthur LAMARCHE (FC BOURGOIN JALLIEU)

Benoît MIELLET (SAINT RÉMY DE MAURIENNE)

- **Formation CFF1—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards**

Dates : le samedi 16, dimanche 17, samedi 30 et dimanche 31 janvier 2021 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 160 € (candidats licenciés en Savoie) - 320 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 17

Maxime BOIS - Benjamin DI SCANNO - Lorin FAURE (LA BRIDOIRE)

Sarah EL MAHROUG - Quentin FOURNIER - Morgane PELLEGRIN (DRUMETTA MOUXY)

Corentin GILLET - Florent THEVENET (LA MOTTE SERVOLEX)

Gilles MIGUET - Alexandre VEUILLET (AS NOVALAISIEENNE)

Redouane BENDJEBBOUR (FC SAINT BALDOPH)

Damien FRANCISCO - Dylan JEAN (US GRIGNON)

Lucas THIBAUD - Edgar DENCHE (FC LAISSAUD)

Philippe SALVATORE (ENT SONNAZ/VIVIER/VOGLANS)

Liste d'attente

Jean Charles SCHAPMANN (US PONTOISE)

- **Certification CFF2—MAXIMUM 6 candidats**

Date : mardi 23 février 2021 en soirée

Lieu : à définir

brasserie oucédon
Une cuisine de produits frais La Ravoire tel: 04.79.44.48.36

Comptes-Rendus

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 8

Fabrice RELA (AIX FC)

Anthony NELLIO (JS CHAMBÉRIENNE)

Marco ROMANI (MONTMÉLIAN)

Killian ARNOULT (DRUMETTAZ MOUXY)

Lorenzo LERBOULET (ENT SONNAZ/VIVIER/VOGLANS)

Florent VILLAIN - Yannis MAOUDJ (US PONTOISE)

Chahim BOUFFAMA (US LA RAVOIRE)

- **Formation CFF2—limitée à 16 personnes—Bi-Départementale avec le District de la HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX**

Dates : du jeudi 4 au dimanche 7 mars 2021 avec hébergement

Lieu : SEVRIER—74

Coût : 210 € (candidats licenciés en Savoie) - 420 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 8

Raphaël MUKENDI FAYEL (JS CHAMBERY)

Théo HENNEBELLE - Maxime GROS JEAN (FC CHAMBOTTE)

Elodie CAILLET - Guerino POLCE (DRUMETTAZ MOUXY)

Corentin GILLET (LA MOTTE SERVOLEX)

Julien L'HERETREYRE (FC ST BALDOPH)

Johnny MULLER (ENT SONNAZ/VIVIER/VOGLANS)

Formation Module U9—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : samedi 6 et dimanche 7 mars 2021 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75 € (candidats licenciés en Savoie) - 150 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 5

Tiffany COULAUD - Julie POISSONNIER (FC CHAMBOTTE)

Manuel PEREIRA (DRUMETTAZ MOUXY)

Salaheddine ALLAMI (CHAMBÉRY SPORT 73)

Didier BRUNET (FC LAISSAUD)

- **Certification CFF3—MAXIMUM 6 candidats**

Date : jeudi 8 avril 2021 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 4

Christophe DUVIVIER (AIX FC)

Lionel DA SILVA RODRIGUES - David RITTAUD (DRUMETTAZ MOUXY)

Anthony ROTHIER (MONTMÉLIAN)

- **Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats**

Date : samedi 10 avril 2021

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)



Comptes-Rendus

Inscriptions reçues : 4

Zakaria EL ADDANI—Johan GUIGUET DORON (AS UGINE)

Benjamin LESCA - Mohamed OUTCHIRI (AIX FC)

- Formation Module U9 Spécifique mineur garçon —limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : lundi 12 et mardi 13 avril 2021 avec hébergement

Lieu : LESCHERAINES

Coût : 80 € (candidats licenciés en Savoie) - 160 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 2

Timothé MESLAINE - Clément PANIS (FS BEAUFORTIN QUEIGE)

- Certification CFF4—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 20 avril 2021 en soirée

Lieu : CHAMBÉRY - District de Savoie

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Yannis MAOUDJ (US PONTOISE)

- Certification CFF2—MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 6 mai 2021 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Lucas FALCOT (US LA MOTTE SERVOLEX)

- Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 11 mai 2021 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Antonio DE BRITO FERREIRA (FC CHAUTAGNE)

- Formation CFF3—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : le samedi 5, dimanche 6, samedi 12 et dimanche 13 juin 2021 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 160 € (candidats licenciés en Savoie) - 320 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 8

Philippe DE BRITO - Stéphane GEORGES (AS BRISON)

Édouard LOSSERAND (JS CHAMBÉRIENNE)

Nicolas PRADEL (FC ST MICHEL)

Jean François BASILE (FC LA ROCHETTE)

Mathieu KARAGUITCHEFF (CA YENNE)

Nadjim MLADJAO ZITINBI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Christopher ROCCHI (US PONTOISE)



Comptes-Rendus

- Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 8 juin 2021 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Édouard LOSSERAND (JS CHAMBÉRIENNE)

COMMISSION des ARBITRES

30 novembre 2020

Président : M. Daniel DESMARIEUX, Port : 06 75 93 17 52

Vice Président : M. Jacky MESTACH, Port : 06 15 20 07 75

Responsable Désignations Jeunes : M. Jérôme FALLETI, Port : 06 20 04 13 18

Responsable Désignations Seniors : M. Christophe DUPAYS, Port : 06 13 19 58 14

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion (Téléphonique) du 30 novembre 2020

La CDA : Mrs. Daniel DESMARIEUX,
Gérard SOTO, Christophe DUPAYS, Mrs Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON,
Alphonse LOMBARD, Jérôme FALETTI, Luc ALIX,

Le président, les membres de la CDA, l'UNAF de Savoie présentent leurs très sincères condoléances à la famille de monsieur Paul POGGIO, ancien membre de la CDA.

NOTE CFA/DTA, SAISON 2020 – 2021

Note de la CFA/DTA du 23 Novembre 2020

Dispositions de l'article 26-3 du statut d'arbitrage est prolongé exceptionnellement au 31 mars 2021, ce qui donnera 2 mois de plus aux CDA pour organiser des sessions de Formation Initiale d'Arbitrage et permettra aux clubs de se mettre en conformité avec les obligations de ce statut. La prolongation s'appliquera également aux articles 41, 46, 48 et 49 du statut d'arbitrage.

ECOLE D'ARBITRAGE, SAISON 2020 – 2021



Comptes-Rendus



Note aux clubs :

Pour faire suite aux dernières décisions gouvernementales et aux perspectives pouvant être envisagées

**Dés que nous aurons la possibilité de fixer des dates de formation
Nous ne manquerons pas de vous en informer**

*Candidatures enregistrées : 23

- U O ALBERTVILLE : Mme Nadia KHIDOUR, Mrs. Walid GUERGOUR, Kamal AMLIL, Nouredine CHELOUFI, Nabil SEYAH
- LA MOTTE SERVOLEX : Mme Morgane ROEHRI Morgane
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL : Mrs. Grégoire et Timothé DONNEAUD
- AIX LES BAINS : M. Bello KOUASSI
- LA CHAMBOTTE : M. Dorian BOUILLER
- LE BOURGET LE LAC : Mrs. Valentin GRASSI, Kylian FERNANDEZ
- CHANAZ : M. Jérémy CHOSSAT
- FC PONT : M. Bilal BISSAD
- C A MAURIENNE : M. Baptiste MARTIN
- AIGUEBELLE : M. Hugo RESCH
- MONTMELIAN : M. Mustapha CAMUZ
- MERCURY : M. Elvan LEMESLE
- UGINE : M. Idir BOUKHIBA
- COGNIN : M. Pieu EGUIGUREV
- CHAMBERY SPORT 73 :M. Djawade HASSANI
- TARENTEISE : Mrs Endy GASTINI, Silvio BRUNO

En attente

Note au Club de ST PIERRE SPORTS : Merci de nous transmettre les noms de vos candidats potentiels (suite à votre demande)

**Bien-sur les nouvelles candidatures que les clubs désirent enregistrées pourront le faire
Ceci pour permettre aux clubs en situation d'infraction vis-à-vis du statut d'arbitrage à se mettre
à jour conformément à la norme fédérale**

COMMISSION STATUT de l'ARBITRAGE

30 novembre 2020

La Commission : Mrs. Daniel DESMARIEUX (Président), Daniel MAILLAND-ROSSET, Hervé TRONCY, Francis MOREL – BIRON, Luc ALIX, Jérôme FALETTI, Christophe DUPAYS, Alphonse LOMBARD

Note de la CFA/DTA du 23 Novembre 2020

Dispositions de l'article 26-3 du statut d'arbitrage est prolongé exceptionnellement au 31 mars 2021, ce qui donnera 2 mois de plus aux CDA pour organiser des sessions de Formation Initiale d'Arbitrage et permettra aux clubs de se mettre en conformité avec les obligations de ce statut.

La prolongation s'appliquera également aux articles 41, 46, 48 et 49 du statut d'arbitrage.

La Commission Départementale des Arbitres va (dés que possible) organiser une formation initiale d'Arbitrage n n'hésitez pas à inscrire vos futurs candidats qui vous permettrez de couvrir votre statut d'Arbitrage.

Statut d'Arbitrage – Nombre d'Arbitres

Article 41-2 - Nombre d'arbitres au Statut Aggrave LauRAFoot

A. - Clubs dont une ou plusieurs équipes de jeunes disputent :

a) le championnat national des U19

b) le championnat national des U17

c) l'un des championnats de Ligue suivants (dirige par 3 arbitres) : U19 Ligue Honneur, U19

Promotion de Ligue, U18 Division Honneur, U18 Promotion Honneur, U15 Elite, U20, U18 et U16

→ 2 JEUNES ARBITRES

B. - Clubs dont une ou plusieurs équipes de jeunes disputent :

a) l'un des championnats de Ligue suivants (dirige par 1 arbitre) : U18 Division Honneur, U18

Promotion Honneur et U16

b) l'un des championnats de Ligue suivants : U17 Ligue Honneur, U17 Promotion de Ligue, U16 Division Honneur et U16 Promotion Honneur

c) l'un des championnats de Ligue suivants : U15 Ligue Honneur, U15 Promotion Honneur, U15 Division Honneur et U15 Ligue Promotion, U14 et U15.

d) le championnat de jeunes de la plus haute série de leur District (a compter de la saison 2020/2021)

→ 1 JEUNE ARBITRE

C. Pour les groupements de jeunes :

Le groupement devra répondre aux obligations du statut des jeunes. La couverture du club ne pourra être assurée que par des jeunes arbitres. Au delà de l'âge légal de la catégorie jeune arbitre, je jeune arbitre s'il a été amené à l'arbitrage par le groupement pourra prendre une licence dans un des clubs composants le groupement sans être considéré comme un changement de club.

Comptes-Rendus

D. Pour les ententes :

Les clubs qui composent l'entente devront être en règle avec le statut de l'arbitrage des jeunes LAuRAFoot.
(Proposition d'aménagement qui fait suite à la Tournée des Popotes)

Nota :

Pour représenter le club au statut aggravé de Ligue, le jeune arbitre peut avoir 13 ans au moins à 21 ans au plus au 1er janvier de la saison concernée.

Les clubs ne disposant pas lors de leur engagement dans les compétitions officielles du nombre d'arbitres en activité, prévu par les statuts fédéral et aggravé, sont donc invités à faire connaître à leur District les candidatures d'arbitres pour qu'ils satisfassent aux examens théoriques.

Le Statut Fédéral de l'Arbitrage et le Statut Aggravé LAuRAFoot s'appliquent tour à tour et en particulier si les obligations au Statut Aggravé LAuRAFoot sont inférieures c'est le Statut Fédéral qui prime.

A TOUS LES CLUBS

Situation des clubs, au statut d'arbitrage modifié (suite à erreur de transcription)

A noter : Que le statut d'Arbitrage Jeune est susceptible d'être modifié après mise à jour des poules de brassage de la mi-saison.

Il faut retenir que toutes équipes qui seront dans la poule la plus haute de la catégorie devront avoir un arbitre jeune vis-à-vis du statut.

Bilan à ce jour

Clubs District (Manque Arbitre) : 08 arbitres Jeune, 10 arbitres Senior

Pour information

Clubs Ligue (Manque Arbitre) : 04 arbitres Jeune, 03 arbitres Senior

A NOTER

Vous trouverez en annexe les tableaux modifiés de référence Statut d'Arbitrage à ce jour



Annexes

Annexes de ce Foot Savoie

- Statut Arbitre District
- Statut Arbitre Ligue